

Comptes non enregistrés : réduire ou reporter votre impôt

Les comptes non enregistrés (détenus hors des régimes enregistrés, donc hors REER, CRI, CELI, REEE, REEI...) génèrent habituellement des revenus sur lesquels vous devez payer de l'impôt. Il existe deux façons de diminuer cette charge annuelle : réduire votre taux d'imposition établi selon le type de revenus, ou encore, reporter le moment où les revenus de vos placements deviendront imposables. Vous désirez en savoir davantage?

Nous vous invitons à lire ce qui suit.

Réduisez vos impôts

Maximiser le rendement net (après impôt) de votre portefeuille non enregistré

- Peu importe votre revenu imposable, les placements qui génèrent des intérêts sont les plus fortement imposés. On peut donc conclure qu'il est préférable de privilégier leur détention dans les régimes enregistrés.
- Par ailleurs, hors des régimes enregistrés, les placements qu'il serait judicieux de privilégier dépendent du revenu imposable du détenteur. Idéalement, en 2020, ces placements devront générer :
 - un gain en capital pour un détenteur dont le revenu imposable **est égal ou supérieur** à 89 080 \$;
 - un dividende déterminé pour un détenteur dont le revenu imposable **est inférieur** à 89 080 \$.
- Le tableau suivant présente les taux d'imposition selon les niveaux de revenus et indique, dans les cases ombragées, les taux les plus avantageux en 2020 selon les types de revenus¹.

Revenus imposables (\$)		Taux d'imposition (%) en 2020 selon les types de revenus de placement			
Plus de	À	Intérêt	Gain en capital	Dividende déterminé ²	Dividende non déterminé ³
15 532	44 545	27,53	13,77	4,56	17,50
44 545	48 535	32,53	16,27	11,46	23,25
48 535	89 080	37,12	18,56	17,80	28,53
89 080	97 069	41,12	20,56	23,32	33,13
97 069	108 390	45,71	22,86	29,65	38,41
108 390	150 473	47,46	23,73	32,06	40,42
150 473	214 368	49,97	24,99	35,53	43,31
214 368	Et plus	53,31	26,65	40,13	47,14

À titre d'exemple, un investisseur dont le revenu est de 120 000 \$ et qui encaisse en plus un revenu de placement de 10 000 \$ avant impôt bénéficie d'un montant après impôts de :

- 5 254 \$ si les revenus proviennent d'intérêts;
- 6 794 \$ si les revenus proviennent de dividendes déterminés;
- 7 627 \$ si les revenus proviennent de gains en capital.

Vous désirez savoir comment profiter de la différence entre les revenus de dividendes, les gains en capital et les revenus d'intérêts? Nous pouvons répartir votre portefeuille de la façon la plus efficace possible sur le plan fiscal, selon vos objectifs personnels et votre profil d'investisseur.



1 Ces conclusions pourraient ne pas convenir à votre situation personnelle (ex. si vous avez des enfants âgés de moins de 18 ans ou si vous recevez la PSV). Veuillez consulter un conseiller en fiscalité.

2 Généralement versé par une société publique ou attribué par un fonds de placement.

3 Généralement versé par une société privée.

Conservez le maximum de vos actifs non enregistrés

Les Fonds Desjardins de catégorie T sont intéressants pour les investisseurs qui :

- disposent de sommes importantes non enregistrées;
- désirent réduire l'imposition sur leurs revenus de placement;
- souhaitent de la souplesse quant aux montants de revenus pouvant leur être versés au fil du temps, et ce, sans incidence fiscale.

Tirez un revenu mensuel prédéterminé et bénéficiez d'un report d'impôt

Les Fonds Desjardins de catégorie T permettent de :

- Tirer un revenu mensuel prédéterminé
 - Vous recevrez de l'argent régulièrement (vous encaisserez un revenu mensuel constitué en partie du remboursement de capital)⁴.
- Bénéficier d'un report d'impôt
 - Vous économiserez de l'argent (une partie du revenu encaissé n'est pas assujettie immédiatement à l'impôt, ce qui accroît la somme nette dont vous disposerez); et
 - Vous différerez l'imposition sur vos placements (un gain en capital est réalisé au moment de liquider votre placement, en partie ou en totalité).

Ces placements supposent une exposition aux marchés boursiers, ce qui peut contribuer à accroître la longévité de votre capital.

Ce placement est donc tout indiqué pour vous si vous :

- cherchez à accroître le revenu net que vous recevez de vos placements non enregistrés;
- souhaitez obtenir un revenu régulier de sommes découlant, par exemple, d'un héritage ou de la vente d'un immeuble locatif ou de votre entreprise; ou
- désirez réduire ou même éviter le remboursement d'une partie ou de l'intégralité de votre pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV) si votre revenu net dépasse 79 054 \$⁵.

Facilitez la gestion de vos revenus sans incidence fiscale

Les Fonds Desjardins de catégorie T et/ou de catégorie A⁶

- Les parts de catégorie T sont toutes désignées pour répondre aux besoins de décaissement alors que les parts de la catégorie A sont utilisées pour les projets d'accumulation.
- Vous pouvez détenir à la fois des parts de catégorie A et de catégorie T, comme vous pourriez transférer une partie ou la totalité de vos parts vers l'une ou l'autre des catégories pour adapter votre portefeuille en fonction de l'ensemble de vos projets financiers⁷. Toutes ces transactions se feront sans incidence fiscale. Pourquoi? Parce qu'elles ne constituent pas une disposition fiscale aux yeux du fisc, évitant ainsi la réalisation d'un gain en capital imposable.

Une combinaison de ces placements est donc appropriée si, au fil du temps, vous...

- cherchez à investir par versements périodiques en vue d'accumuler des sommes non enregistrées pour votre retraite;
- désirez adapter vos revenus en fonction de votre situation financière;
- souhaitez tirer parti d'un potentiel de croissance tout en obtenant des revenus réguliers.

Vous désirez obtenir une stratégie et des conseils vous permettant de bénéficier de placements fiscalement avantageux adaptés à votre situation? Nous pouvons vous aider à prendre une décision éclairée. Notre objectif : vous permettre de réaliser vos projets financiers tout en maximisant le rendement net (après impôt) de votre portefeuille. Venez nous rencontrer!



 **Desjardins**

4 Le taux de distribution comprend un remboursement d'une partie du capital investi et diffère donc du taux de rendement. Un taux de rendement inférieur au taux de distribution engendre une diminution de la valeur du portefeuille et inversement.

5 Il s'agit du revenu net avant rajustements pour l'année 2020. (ligne 23400 de votre déclaration de revenus fédéral)

6 La majorité des Fonds et solutions Desjardins sont disponibles en catégorie A et T.

7 Valable si le Fonds sous-jacent demeure le même et que seule la catégorie est modifiée (ex. : je détiens des parts A d'un Portefeuille Chorus II Équilibré à faible volatilité, je pourrais détenir des parts T de ce même portefeuille).

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis. Leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Le présent document vous est fourni à titre indicatif seulement. Bien que des mesures raisonnables aient été prises pour en valider le contenu, Desjardins ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie quant à l'exactitude de ces renseignements qui peuvent ne plus être à jour, complets et exacts. Vous devriez consulter votre conseiller ou votre planificateur financier de Desjardins ou un autre professionnel au sujet de votre situation, et ce, avant de prendre une décision.